

Inteqal: Transfert de Responsabilité aux Afghans

Avec l'annonce récente de la liste des secteurs à entrer prochainement dans le processus de transition, 75 pour cent de la population afghane vivra bientôt dans des zones dont la sécurité est assurée par les forces afghanes. En 2013, il est prévu que toutes les provinces du pays seront entrées dans le processus de transition, et que les forces de sécurité nationales afghanes (ANSF) assumeront alors la responsabilité de la sécurité dans l'ensemble du pays. L'achèvement du processus de transition est prévu pour la fin 2014, date à laquelle les ANSF auront pris totalement en charge la sécurité de l'ensemble de l'Afghanistan.

Explication du processus de transition

« *Inteqal* » – qui signifie « transition » en dari et en pachtou – est le processus de transfert progressif, de l'OTAN/la FIAS aux dirigeants afghans, de la responsabilité de la sécurité de l'Afghanistan.

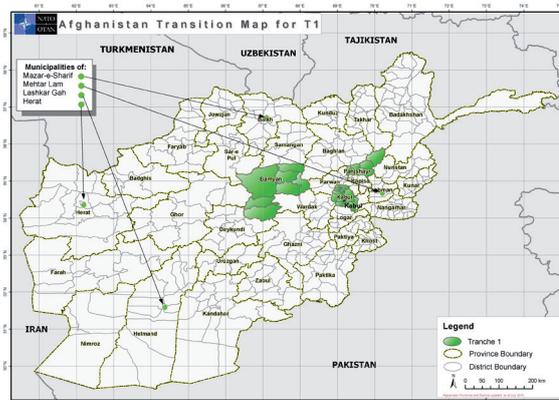
L'*Inteqal* fait suite à un processus décisionnel conjoint, sous les auspices de la Commission conjointe Afghanistan-OTAN pour l'*Inteqal*. La décision d'engager la transition dans une zone donnée est prise en fonction d'une évaluation approfondie et régulière de la situation sur le terrain en termes de sécurité, de gouvernance et de développement. L'annonce formelle de chacune des tranches de la transition est faite par le président Karzaï.

Les éléments ci-après sont pris en compte dans le cadre du processus décisionnel :

- la capacité des forces de sécurité nationales afghanes (ANSF) d'assumer des tâches de sécurité supplémentaires avec une assistance moindre de la FIAS ;
- le niveau de sécurité permettant à la population de vaquer à ses occupations quotidiennes ;
- le degré de développement de la gouvernance locale, le but étant que la sécurité ne soit pas compromise par la réduction progressive de l'assistance de la FIAS ;
- la question de savoir si la posture de la FIAS est suffisante pour permettre une réduction de ses effectifs à mesure de la montée en puissance des ANSF et de la diminution des niveaux de la menace.

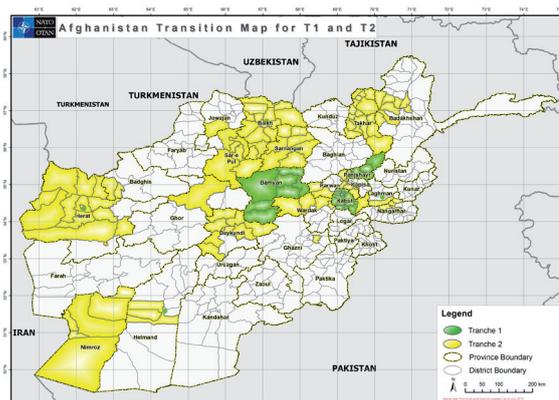
Première tranche du processus de transition

Le 22 mars 2011, s'appuyant sur le processus décisionnel conjoint, le président Karzaï a annoncé l'entrée dans le processus de transition d'un premier groupe de provinces, districts et villes, qui représentaient entre 20 et 25 % de la population afghane.



Deuxième tranche du processus de transition

Le 27 novembre 2011, s'appuyant sur le processus décisionnel conjoint, le président Karzaï a annoncé l'entrée dans le processus de transition d'un deuxième groupe de provinces, districts et villes. Avec cette nouvelle étape, les Afghans ont pris en charge la sécurité de plus de 50% de la population afghane.

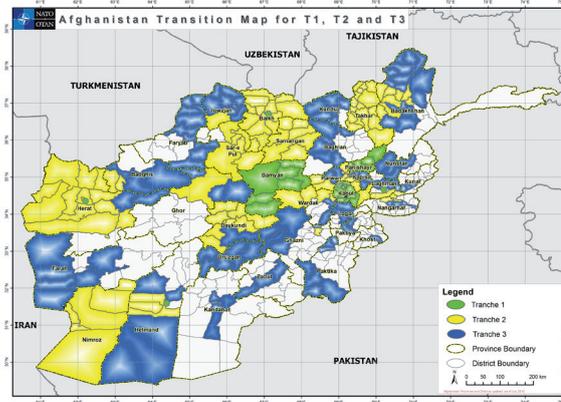


« L'avenir de l'Afghanistan est clair : un pays dirigé par les Afghans, défendu par les Afghans et au service des Afghans. »

Secrétaire général de l'OTAN,
Anders Fogh Rasmussen

Troisième tranche du processus de transition

Le 13 mai 2012, le président Karzaï a annoncé que l'armée afghane allait assurer la sécurité de 75% de la population, avec l'entrée d'un troisième groupe de secteurs dans le processus de transition.



Transmission du drapeau afghan lors de la cérémonie de transfert d'autorité dans la province de Ghor.

Évolution progressive de la FIAS vers un rôle de soutien

Dans le cadre du processus de transition, qui peut durer jusqu'à 18 mois selon la zone concernée, les forces afghanes prennent le relais de la FIAS et assument progressivement des missions de combat. À mesure que les forces de sécurité nationales afghanes prennent le contrôle du pays, la mission de la FIAS passe progressivement d'un rôle de direction des opérations de combat à un rôle de formation, d'assistance et de conseil. Une fois que la transition dans une zone donnée est terminée, les forces afghanes prennent totalement en charge la responsabilité de la sécurité, et le rôle de la FIAS évolue vers une mission de soutien. L'OTAN a promis de maintenir son engagement à l'égard de l'Afghanistan au-delà de 2014. Elle jouera un rôle de formation, de conseil et d'assistance, et fournira une contribution financière pour le maintien en puissance des ANSF.

Évolution des équipes de reconstruction provinciale (PRT)

En juin 2011, les pays chefs de file des équipes de reconstruction provinciale (PRT) se sont entendus sur un ensemble de principes régissant l'évolution et la dissolution à terme de leur PRT. De nombreuses PRT évoluent déjà, et axent leurs efforts vers d'autres domaines, passant de la prestation directe de services au renforcement de l'efficacité des structures gouvernementales nationales et provinciales. D'ici à la fin de la transition, toutes les PRT auront transféré leurs fonctions au gouvernement afghan, aux acteurs de développement traditionnels, aux organisations non gouvernementales ou au secteur privé, et elles auront progressivement disparu.

Succès de la transition

Pour réussir, la transition exige que les forces de sécurité nationales afghanes (ANSF), sous le contrôle civil effectif des Afghans, soient pleinement capables de relever les défis de sécurité, de manière durable et irréversible. D'ici là, l'OTAN et ses partenaires de la FIAS continueront, dans le cadre de l'action menée par la communauté internationale au sens large, d'apporter un soutien aux forces afghanes au-delà de la fin de la transition.

« Un jour, l'Afghanistan sera autonome.
Mais il ne sera pas seul pour autant. »

Secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen

Mai 2012

Division Diplomatie publique (PDD) – Section Presse et médias/Centre d'opérations médias (MOC)

Tél.: +32(0)2 707 1010/1002

E-mail: mailbox.moc@hq.nato.int

www.isaf.nato.int